



CAPR
Canadian Alliance
of Physiotherapy
Regulators

ACORP
Alliance canadienne des
organismes de réglementation
de la physiothérapie

Vision

Chaque physiothérapeute est un physiothérapeute compétent qui respecte l'éthique de la profession

Mission

Appuyer les professionnels du domaine de la physiothérapie dans la protection du public

Objectifs stratégiques 2018 – 2022



- Par l'innovation et la conception de politiques fondées sur des données probantes, élaborer et appliquer une méthode de pointe pour l'évaluation des compétences
- Mettre en œuvre un modèle de gouvernance efficace et performant pour les services d'évaluation
- Continuer d'être des chefs de file dans l'évaluation des titres de compétences universitaires

- Élaborer des processus conjoints fondés sur les recherches pour éclairer la conception d'un système unique de vérification des compétences des physiothérapeutes
- Élaborer et mettre en œuvre, dans le cadre d'une collaboration, un numéro d'identification de physiothérapeute (NIP) unique
- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication pour faire participer tous les intervenants

- Explorer de façon proactive l'harmonisation des processus réglementaires afin d'accroître l'efficacité et la performance des aspects liés à la réglementation
- Poursuivre le travail de collaboration sur les politiques, l'analyse de l'environnement et le partage de l'information afin de protéger l'intérêt public

Valeurs

Servir l'intérêt du public · Bonne gouvernance
Excellence · Intégrité · Collaboration · Transparence